AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

216C2052
FR0000120164-FS0956

14 septembre 2016

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CGG

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 14 septembre 2016, la société de droit suisse UBS AG (Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich, Suisse) a déclaré avoir directement et indirectement franchi en hausse, le 8 septembre 2016, par suite d'une acquisition d'actions CGG hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CGG et détenir, à cette date, 1 190 775 actions CGG[1] représentant autant de de droits de vote, soit 5,38% du capital et 5,23% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
UBS AG	303 774	1,37	303 774	1,33
UBS Switzerland AG	886 400	4,00	886 400	3,89
UBS Securities LLC	601	0,003	601	0,003
Total UBS Group AG	**1 190 775[3]**	**5,38**	**1 190 775**	**5,23**

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 935 602 actions CGG réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 1 faculté de rappel des actions faisant l'objet d'un prêt de titres portant sur 140 981 actions CGG, exerçable à tout moment ; et
- 1 faculté de rappel des actions détenues à titre de collatéral portant sur 794 621 actions CGG, exerçable à tout moment.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 152 817 actions CGG (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) résultant de la détention d'un contrat « equity swaps » à dénouement en espèces, arrivant à échéance entre le 2 mai 2017 et le 2 juillet 2019, portant sur 152 817 actions CGG.

2. Par le même courrier, la société de droit suisse UBS AG (Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich, Suisse) a déclaré avoir directement et indirectement franchi en baisse, le 9 septembre 2016, par suite d'une cession d'actions CGG hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CGG et détenir 942 229 actions CGG[4] représentant autant de de droits de vote, soit 4,26% du capital et 4,14% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

[1] Dont 1 088 419 actions CGG assimilées au titre de l'article L. 233-9 I, 4° et 4° bis du code de commerce.
[2] Sur la base d'un capital composé de 22 133 149 actions représentant 22 762 301 droits de vote.
[3] Dont 598 actions CGG sous forme d'ADRs.
[4] Dont 912 395 actions CGG assimilées au titre de l'article L. 233-9 I, 4° et 4° bis du code de commerce.

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
UBS AG	303 774	1,37	303 774	1,33
UBS Switzerland AG	637 854	2,88	637 854	2,88
UBS Securities LLC	601	0,003	601	0,003
Total UBS Group AG	**942 229**[5]	**4,26**	**942 229**	**4,14**

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 758 835 actions CGG réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 1 faculté de rappel des actions faisant l'objet d'un prêt de titres portant sur 140 981 actions CGG, exerçable à tout moment ; et
- 1 faculté de rappel des actions détenues à titre de collatéral portant sur 617 854 actions CGG, exerçable à tout moment.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 153 560 actions CGG (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) résultant de la détention d'un contrat « equity swaps » à dénouement en espèces, arrivant à échéance entre le 2 mai 2017 et le 2 juillet 2019, portant sur 153 560 actions CGG.

[5] Dont 598 actions CGG sous forme d'ADRs.